



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/EX(33)/1  
5 septembre 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Trente-troisième réunion directive

Genève, 23 septembre 2003

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Financement de la participation d'experts de pays en développement et de pays en transition aux réunions d'experts de la CNUCED.

*À sa vingtième session extraordinaire, en janvier 2003, le Conseil a décidé, par sa décision 474 (S-XX), qu'à titre expérimental la participation d'experts aux réunions d'experts de la CNUCED serait financée au moyen de contributions extrabudgétaires. Il a aussi décidé d'examiner le fonctionnement de ce mécanisme – y compris, s'il y avait lieu, la question de la reconstitution du fonds de réserve – à la fin de septembre 2003 et périodiquement par la suite, sur la base d'une évaluation fournie par le Secrétaire général de la CNUCED et compte tenu des critères qu'il avait établis à sa dix-neuvième session extraordinaire. Le secrétariat soumettra une évaluation au Conseil (TD/B/EX(33)/2).*

3. Questions diverses.
4. Rapport du Conseil sur sa vingt-troisième réunion directive.

-----